

# 100KM ET MARATHON DE VENDEE - 07 Mai 2016

## MARATHON RELAIS A 2 OU 3 COUREURS

### Règlement des courses



Courses de style libre sur route, sur parcours homologué par un juge fédéral selon la méthode du compteur Jones norme IAAF.

**Le 100KM et le marathon de Vendée sont des épreuves à Label Régional.**

Peut participer au 100km et au Marathon toute personne née en 1996 ou avant et respectant les conditions suivantes :

- Licence FFA (compétition, running, entreprise ou pass'running)\*
  - ou Licence FFCO - FFPM ou FFT\*
  - ou Licence délivrée par une fédération agréée\*
- \* Le licencié doit fournir une photocopie de la licence de l'année en cours*
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ; certificat datant de moins d'un an à la date de l'épreuve)

*Pour les marathons relais, les juniors (1997-1998) ne peuvent accomplir qu'une boucle de 9.121km ou 16.537km et les cadets (1999-2000) qu'une boucle de 9.121km.*

**Marathon-relais à 2 coureurs:** le 1<sup>er</sup> coureur court 25,658 km - le 2<sup>ème</sup> coureur parcourt 16,537 km.

**Marathon-relais à 3 coureurs:** le 1<sup>er</sup> coureur court 9,121 km - le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> coureur parcourt 16,537 km.

**Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.**

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. *Il incombe aux autres engagés de s'assurer personnellement.*

